

GESTION EN INTERCULTURE

L'interculture suivant une culture d'hiver est une étape clé pour détruire les ambroisies présentes et prévenir leur apparition.

- **Déchaumage** : intervenir tôt après la récolte et réaliser au moins deux **déchaumages croisés** car l'ambroisie supporte bien la perturbation du sol. Penser à surveiller les reprises éventuelles.
- **Broyage** : peut être nécessaire **quand le sol est trop sec**. Il permet de gérer l'ambroisie en attendant la prochaine pluie qui rendra possible le déchaumage, car les plants peuvent reprendre et fleurir 1 mois après une fauche
- **Couverture du sol / culture intermédiaire piège à nitrates (CIPAN)** : après déchaumage ou désherbage, **semier à densité élevée le plus tôt possible**. Choisir un mélange à levée et développement rapide, suffisamment dense pour limiter l'ambroisie et les espèces indésirables. (ex : moutarde blanche, phacélie, etc.).
- **Semis de plantes de couvert en association** : la **compétition** pour l'espace et les ressources peut diminuer la croissance de l'ambroisie.
- **Arrachage manuel** : très efficace en **entrée de parcelle ou pour de petites surfaces** d'ambroisie en portant des équipements de protection individuels (EPI) adaptés au stade du développement de la plante.
- **Pâturage par les caprins, bovins, ovins** : efficace lorsque l'ambroisie est apétente pour eux (**avant son stade floraison**).
- **Désherbage chimique** : efficace aux **doses et conditions d'application préconisées** par les organismes de conseil.



« Bandes d'ambroisies » laissées par la moissonneuse-batteuse »

DISSEMINATION DES GRAINES

Restez vigilants ! Les graines sont disséminées principalement par les **activités humaines** : déplacement de terre, engins qui travaillent le sol, engins de récolte en automne, roues des machines, etc. Elles **vivent de nombreuses années** dans le sol ce qui implique une **gestion pluriannuelle** pour faire baisser le stock semencier. Elles sont également disséminées par les **lots de semences**.

RÉGLEMENTATION

- Le **décret 2017 relatif à la lutte contre les ambroisies** prévoit que les **préfets** prennent des arrêtés préfectoraux indiquant les mesures à mettre en œuvre pour la gestion des ambroisies.
- Consultez l'**arrêté préfectoral de votre département**. La plupart d'entre eux rendent obligatoire la destruction de l'ambroisie sur votre terrain dans un délai imparti. (Retrouvez votre arrêté préfectoral sur le site ambroisie-risque.info)
- L'arrêté national du 24/04/2015 relatif aux **Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)** spécifie que les espèces comprises dans l'article D.1338-1 du code de la santé (A.artemisiifolia, A. trifida et A.psilostochya) ne sont pas autorisées en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et, sur avis du préfet, le labour peut être autorisé en raison de leur infestation par une ou plusieurs espèces d'ambroisies réglementées. (cf. fiche [Conditionnalité-2020_fiche-technique_BCAE1_bande-tampon](#)).

VOS CONTACTS EN OCCITANIE



Anne Marie DUCASSE-COURNAC

am.ducasse@fredon-occitanie.fr

Tél : 06 52 93 76 46 ou 04 67 75 64 48

www.fredonoccitanie.com



Boris LANDSBERGER - ISAAC

boris.landsberger@urcpie-occitanie.fr

Tél : 06 80 80 28 03

Projet financé par ARS Occitanie
et Impression par DRAAF Occitanie



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Tout sur les ambroisies :
ambroisie-risque.info

Suivez l'Observatoire des ambroisies sur
les réseaux sociaux !



CONTRE L'AMBROISIE,
J'AGIS !



LA LUTTE CONTRE
LES AMBROISIES
EN MILIEU AGRICOLE

POURQUOI GÉRER LES AMBROISIES ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise et l'Ambroisie trifide sont des espèces annuelles originaires d'Amérique du Nord, connues pour être à la fois des adventices et des plantes au pollen très allergisant.

UNE MENACE POUR VOS CULTURES

La présence d'ambroisie dans certaines parcelles agricoles peut entraîner :

- une perte de rendement totale ou partielle,
- une dépréciation de la valeur du fonds,
- un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix,
- des charges supplémentaires de désherbage et travail du sol,
- une gestion à long terme conséquente à un stock semencier important et une dormance allant jusqu'à 10ans,
- une potentielle pénalité « conditionnalité » en cas de récurrence sur zone tampon,
- des conflits de voisinage.

exemple : sur tournesol, perte de 3q/ha pour 10 ambrosies au m² (Chollet, 2012)



UNE NUISANCE POUR VOTRE SANTÉ

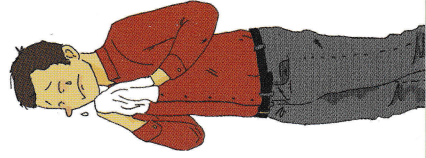
Le pollen d'ambroisie (émis de **fin juillet** à début **octobre**, selon les conditions météorologiques) est **très allergisant** et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibilisées.

90% de **rinite**, 75% de **conjonctivite**, 50% d'**asthme** ou/et **trachéite**, 10% d'**urticaire** ou d'**eczéma**.

L'association de 2 ou 3 symptômes chez la même personne est le plus souvent notée.

Ce phénomène d'allergie peut toucher **n'importe quel individu**, à tout âge et sans prédisposition familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée.

L'allergie à l'ambroisie entraîne des **coûts de santé** importants estimés, à entre 58 et 186 millions d'€, selon le rapport de l'ANSES sorti en 2020.



RECONNAÎTRE LES AMBROISIES

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

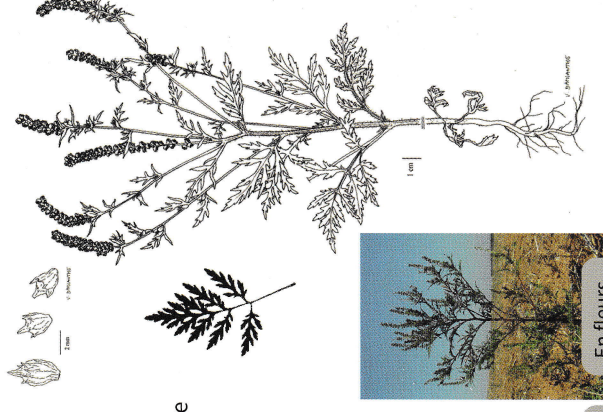
Ses **feuilles** sont **vertes** des **deux côtés**, minces, **découpées**.

Ses **tiges** sont dressées, striées, **velues et ramifiées**, **rougeâtres à maturité**.

Ses **fleurs mâles** sont vert pâle à jaune et sont regroupées en épis dressés.

Sa **hauteur** varie de **0,20 m à 2,00 m**.

Les **graines** mesurent entre **3 et 6 mm** et possèdent de petites épines.



© Alain Rodriguez (ACTA)

Plantule

Stade végétatif

En fleurs

L'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*)

Ses **feuilles** sont vertes des deux côtés, **découpées 3 à 5 fois**.

Ses **tiges** sont **striées** souvent **velues**, **rougeâtres**.

Ses **fleurs mâles** sont vert pâle à jaune et se dressent en épis.

Sa **hauteur** varie de **1,50 m à 4,00 m**.

Les **graines** mesurent jusqu'à **8 mm** et possèdent de épines.



Plantule



Stade végétatif



En fleurs

GESTION EN CULTURE

Les ambrosies se gèrent sur le **long terme** :

Le développement de ces plantes coïncide avec celui des cultures de printemps : maïs, soja, tournesol, etc. **L'insertion de cultures d'hiver dans la rotation** est aussi un moyen pour limiter leur présence.

Les **stratégies de lutte** doivent être adaptées en fonction de la flore et du risque ambroisie attendu. L'élimination de **l'Ambroisie trifide** est très difficile en raison de sa vigueur et de sa levée très échelonnée. La détruire dès repérage et la signaler.

La détection précoce de nouveaux foyers est importante pour éviter la dissémination des graines et adapter les pratiques de gestion.

Signalez-la sur **signallement-ambrosie** !



Avant la culture :
réduire le stock semencier d'ambroisie

- **Faux semis** : plus efficace s'il est accompagné d'un **retard délibéré de la date de semis** de la culture pour favoriser la levée des ambrosies et donc leur destruction. Selon le type de culture et les conditions climatiques.

Pendant la culture :

limiter la levée et le développement des ambrosies

- **Arrachage manuel** : très efficace en entrée de parcelle ou pour de petites surfaces d'ambroisie en portant des équipements de protection individuels (EPI) adaptés au stade du développement de la plante.
- **Désherbage mécanique** :
Binage, hersage, houe rotative - efficace pour la destruction précoce de l'ambroisie (75-90% d'efficacité).
Écimage - à utiliser en dernier recours si le reste a échoué.
- **Désherbage chimique** : efficace aux doses et conditions d'application préconisées par les organismes de conseil. Binage possible en complément si besoin.



La capacité d'adaptation et de tolérance de l'ambroisie aux pratiques de désherbage implique la **combinaison de plusieurs méthodes de gestion** pour obtenir un résultat satisfaisant.

